

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°02/2016

OBJET : BUDGET COMMUNAL : OUVERTURE DE CREDITS

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Excusés : 8

Pouvoirs : 6

Votants : 21

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le jeudi quatre février, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 25 janvier 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoint,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Annie BARBIER, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Christian FARALDI qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Jean-Louis MILLO qui a donné pouvoir à Jean-François PIOVESANA, Aline ZANI, Théodore PAPPALO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, il y a lieu, pour régler certaines dépenses, d'ouvrir des crédits en investissement et en fonctionnement en complément de la délibération du 12 décembre 2015.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits proposés ci-après pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants :

OBJET	Article	Montants
Logiciel	2051	8 000
Autres matériels (mât Monument aux Morts)	2188	10 000
TOTAL		18 000

En section de fonctionnement, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

OBJET	Article	Montants
Frais fonctionnement écoles (Valbonne)	657348	1 838,04
Frais fonctionnement salle sportive communale du Bois de Saint Jeume (gymnase)	65541	11 041,56
TOTAL		12 879,60

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

OUVRE des crédits en section d'investissement et de fonctionnement pour permettre la poursuite de l'activité de la Commune jusqu'à l'adoption du budget primitif 2016 ;

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE